



**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA DORDOGNE**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération N°09_04_2025

Objet : Bilan des acquisitions et cessions foncières 2024

Séance du mardi 08 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril, sur convocation de Monsieur le Président, le Comité Syndical pour la gestion et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés s'est réuni en salle de réunion du siège du SMD3 à Coulounieix-Chamiers, sous la présidence de Pascal PROTANO, Président du SMD3.

Date d'envoi de la convocation	mercredi 02 avril 2025	
Nombre de délégués en exercice : 33	Nombre de délégués présents : 18	Nombre de votants : 23
Nombre de pouvoirs : 5		
Secrétaire de séance	M. Thierry BOIDE	
Compétences : Obligatoire	Nombre de voix par compétences : 64	

Présents :

Pascal PROTANO, Evelyne ROUX, Bernadette SALINIER, Francis COLBAC, Hélène REYS, Marc MELOTTI, Vincent FARGEAS, Alain PEYROU, Jean Pierre COLIN, Jean Paul DUBOS, Serge ORHAND, Jean Pierre CAZES, Marjorie MOLLETON, Frédéric GAUTHIER, Jean Louis DESSALLES, Hervé COUSTILLAS, Thierry BOIDE, Jean Marcel BEAU

Absents :

Thierry CIPIERRE, Pierre JAUBERTIE, Daniel LE MAO, Jérôme PEYRAT, Gérard TEILLAC, Philippe ROUSSEAU, Michel DOBBELS, Bernard TRIFFE, Michel DONNETTE, Johann DESPORT

Pouvoirs :

Alain MARTY donne pouvoir à Pascal PROTANO
François ROUSSEL donne pouvoir à Francis COLBAC
Gé KUSTERS donne pouvoir à Marjorie MOLLETON
Vincent RIVAUD donne pouvoir à Jean Marcel BEAU
Brigitte CABIROL donne pouvoir à Thierry BOIDE

En application de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical doit chaque année délibérer sur le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées soit directement par la structure, soit par l'intermédiaire de personnes publiques ou privées agissant pour son compte.

Les montants ci-dessous sont indiqués Hors Taxes et Hors Droits.

1.Acquisitions foncières

Désignation du bien	Montant	Vendeur	Acquéreur	Références cadastrales et superficie				
				section	N°	Commune	lieu dit	surface
Echange terrain à BERGERAC	0.00 €	MONTAGNAC 24	SMD3	BC	394	BERGERAC	Rue Gustave Eiffel	00ha 06a 38ca
Terrain à COULOUNIEIX-CHAMIERES	91 224.00 €	CA LE GRAND PERIGUEUX	SMD3	AV	355-446	COULOUNIEIX-CHAMIERES	La Rampinsolle Sud	01ha 62a 90ca
Terrain à SAINT LAURENT DES HOMMES	7 000.00 €	Janick Yvan COLY	SMD3	A	0044-0065-0068	SAINT LAURENT DES HOMMES	Peygulier	01ha 85a 00ca

2. Cessions foncières

Désignation du bien	Montant	Vendeur	Acquéreur	Références cadastrales et superficie				
				section	N°	Commune	lieu dit	surface
Echange terrain à BERGERAC	0.00 €	SMD3	MONTAGNAC 24	BC	367-369	BERGERAC	Rue Denis Papin	00ha 06a 49ca

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le bilan des acquisitions et des cessions foncières pour l'année 2024.

Pour : 44 Voix	Contre : 0 Voix	Abstention : 0 Voix
----------------	-----------------	---------------------

Pour extrait conforme, Coulounieix-Chamiers le : **11 4 AVR. 2025**

Secrétaire de séance

Thierry BOIDE

Président du SMD3

Pascal PROTANO

